

DEC210585INSU

Décision portant fermeture de l'unité mixte de service n°3465 intitulée « *Flotte océanographique Française* » (FOF)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3465 intitulée « *Flotte océanographique Française* » et nommant M Olivier LEFORT ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du directeur de l'institut national des sciences de l'univers ;

DECIDE :

Article 1^{er}

L'unité mixte de service n°3465 intitulée « *Flotte océanographique Française* » fermera le 31 décembre 2018.

Article 2

À compter de cette même date, il est mis fin aux fonctions de M Olivier LEFORT en qualité de directeur de ladite unité.

Article 3

À compter de cette même date, l'intégralité des biens, des droits et obligations de ladite unité seront repris par l'IFREMER et par la SNC52 intitulée « GPT Gestion navires recherche-GENAVIR », les bateaux de station demeurent au CNRS.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16/11/2021



Le Président - Directeur Général
Antoine Petit